

Tableau des *Corethra* fossiles.

| | | |
|---|---|--|
| Oligocène (sans désignation d'étage). | { | <i>Corethra exita</i> Scudder [1877-1880]. |
| White River (Colorado). | | |
| Sextien. | { | <i>Corethra Serres</i> [1829]. |
| Aix (Provence) (oligocène inférieur). | | |
| Ambre de la Baltique. | { | <i>Corethra Hope</i> [1847]. |
| Oligocène inférieur. (Faune éocène supérieur). | | |
| | { | <i>Corethra ciliata</i> Meunier [1904]. |

Deux nouvelles espèces de *Thrombidium* de France [ACARIENS]par les D^{rs} F. HEIM et A. OUDEMANS.

Dans une localité de l'Est de la France, Buré-la-Forge (Meurthe-et-Moselle), où la Thrombidiose (érythème autumnal dû au Rouget) sévit chaque été avec intensité, pendant les mois chauds et secs, l'un de nous a rencontré, parasites sur l'Homme et divers animaux, les larves qui constituent deux espèces nouvelles. Faire connaître les larves de ces deux espèces est le but de cette note (1).

Nous indiquerons successivement les caractères de chacune d'elles :

Thrombidium striaticeps, sp. n. (larve). — *Face dorsale*. — La face dorsale porte, en avant, deux écussons striés longitudinalement. L'écusson antérieur (long. : 200 μ ; larg. postér. : 176 μ) est sensiblement trapézoïdal, arrondi antérieurement, excavé latéralement pour

(1) On pourra critiquer l'attribution de noms spécifiques à des formes larvaires dont l'état adulte reste inconnu. Cette critique nous paraît de peu de valeur. Au cas où un auteur viendrait ultérieurement à imposer à la forme adulte un nom différent de celui imposé à la forme larvaire, ce dernier nom aurait la priorité : la Science n'en est pas à compter un synonyme de plus et, d'ici là, il sera possible de s'entendre sur la forme larvaire visée. (On n'a d'ailleurs pas critiqué l'usage de dénommer, chez les Hydrocnéduses, la forme Hydraire agame, avant que la forme Méduse sexuée fût connue.)

loger les ocelles doubles, tronqué postérieurement et porteur des mêmes poils que l'écusson de *Thr. holosericeum* et *poriceps*, mais plus larges et plus flexueux, cet écusson porte également deux pseudo-stigmates



Fig. 1.

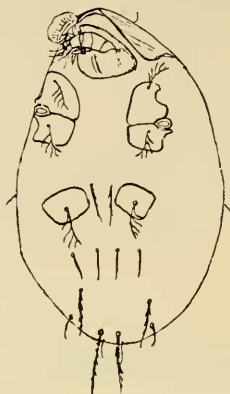


Fig. 2.

petits, arrondis, en forme de cupules peu profondes et d'où émerge un organe pseudo-stigmatique soyeux (fig. 1); l'écusson postérieur (long. : 40μ ; larg. : 176μ) a la forme d'un segment de cercle et porte 2 poils. (Sur les échantillons de cette espèce, en notre possession, la protraction du pharynx ne nous a pas permis de voir, en avant de l'écusson antérieur, les chélicères qui s'y trouvent certainement.)



Fig. 3.

En arrière de la région scutellaire, la face dorsale porte, d'avant en arrière, une rangée transversale de 4 poils marginaux, 2 de chaque côté, une autre rangée transversale de 6 poils, dont la paire médiane se trouve sur un rang quelque peu antérieur, deux autres rangées de 4 poils, dont la paire médiane est la plus développée.

Face ventrale. — Les plaques coxales maxillaires sont protégées par une sorte d'épine (fig. 2 et 3); les plaques coxales des pattes sont lisses (fig. 2) et portent chacune un

long poil 4-barbelé; entre les coxales III se trouve une paire de poils et, en arrière d'elles, un rang transversal de 4 poils; on trouve, plus en arrière, une paire de poils barbelés et, latéralement par rapport à ces derniers, 2 petits poils marginaux filiformes; à l'extrémité de l'abdomen, enfin, une paire de longues soies barbelées (homologue de la paire dorsale que l'on observe chez *Thr. holosericeum* et *poriceps*).

Le pharynx protracté montre une élégante couronne formée d'un double rang de digitations chitineuses (fig. 3) (1). Les mandibules (fig. 3) comprennent deux articles: le premier porte, à son extrémité et du côté dorsal, une épine; le deuxième un croc à concavité supérieure. Les palpes maxillaires comprennent 5 articles, les 4 premiers à peu près égaux, le dernier carré, pourvu, à son extrémité distale, d'une petite pointe émoussée, d'une épine et de 3 poils tactiles: un court et 2 longs.

Les pattes (fig. 1) mesurent: celles de la première et de la troisième paire 240 μ de long environ, celles de la deuxième 200 μ , les tarses de la troisième (fig. 4) 68 μ ; ces tarses sont munis de 3 ongles, dont le médian est le plus long et dont le plus interne, parfois déformé, est dirigé vers la ligne médiane du corps; les tarses

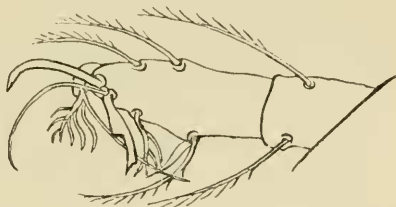


Fig. 4.

portent à leur face ventrale une expansion munie d'un magnifique poil plumeux; la plumule antérieure de ce poil est extrêmement développée, dirigée vers la ligne médiane; à côté de l'ongle déformé, du côté dorsal et interne, se trouve un poil pectiné, portant 4 dents dirigées en avant; au-dessus de ce poil pectiné se trouve, du côté ventral et externe, un poil court, mais massif, transparent, lancéolé.

Thrombidium poriceps, sp. n. (larve). — *Face dorsale*. — La face dorsale (fig. 5) porte, en avant, deux écussons lisses, finement criblés de pores. L'écusson antérieur (long. : 170 μ ; larg. : 136 μ) est arrondi en avant, tronqué en arrière, sensiblement rectangulaire; il porte antérieurement 2 poils courts, fins, soyeux, de chaque côté, à mi-longueur, un poil marginal raide, dans chaque angle postérieur, un poil

(1) M. A. Giard nous a fait observer la grande analogie de cet organe avec celui que portent, dans la même région, certains Copépodes parasites. Simple fait de convergence, déterminé sans doute par l'identité de la fonction fixatrice de l'organe chez des types aussi éloignés.

rude, entre ces derniers et en avant, un pseudo-stigmate petit, arrondi, en forme de cupule peu profonde et d'où émerge un organe pseudo-



Fig. 5.



Fig. 6.

stigmate long, ténu, flexueux. L'écusson postérieur (long. : 56μ ; larg. : 152μ) est trapézoïdal, à grande base antérieure, il est plus long que l'écusson antérieur; il porte 2 poils soyeux. La présence de deux paires latérales de poils, de chaque côté de cet écusson, détermine la formation d'une première rangée transversale de 6 poils; on trouve, en arrière

de la première, une deuxième rangée de 6 poils, deux autres rangées de 4 poils plus en arrière encore, et enfin, à l'extrémité de l'abdomen, 2 longs poils flexueux.

Une ocelle double se trouve de chaque côté de l'écusson antérieur.

En avant de l'écusson antérieur, deux chélicères subcirculaires sont transparentes.

Face ventrale (fig. 6). — Les plaques coxales, même celles des maxilles, sont finement criblées. Chaque maxille porte un poil court, trapu, pectiné, qui simule une puissante épine inférieure; les palpes maxillaires sont analogues à ceux de *Thr. hotosericeum*. Entre les coxales I et III se trouve un orifice trachéen semilunaire (fig. 7), la plaque coxale I (fig. 6) porte un poil barbelé, la plaque coxale II en porte deux, la plaque coxale III en porte un; entre les plaques coxales III émerge une paire de poils barbelés plus longs.

Sur l'abdomen (fig. 6), une rangée de 4 poils courts se trouve au tiers postérieur; une autre rangée, tout à fait postérieure, comprend une paire médiane de poils longs, barbelés, et une paire de poils courts, latéraux.

Les pattes mesurent toutes 225μ de long. Le tarse de la troisième paire (fig. 9) a une longueur de 56μ , il porte 3 ongles : l'externe

Fig. 7.



Fig. 8.



robuste et long, le médian court, l'interne robuste, tronqué, tourné vers la ligne médiane du corps; sur la face dorsale du tarse, du côté interne, tout près de l'ongle tronqué, s'implante un long poil pectiné; sur la face ventrale du tarse, du côté interne, s'implante un long poil transparent, lancéolé, aussi long que l'ongle; parfois le tarse porte, à sa face dorsale, trois poils pectinés, et deux, à sa face ventrale.

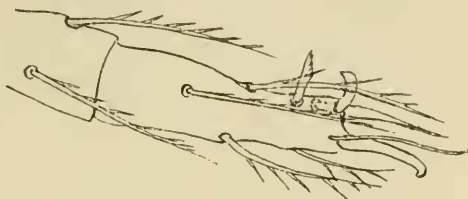


Fig. 9.

Ces deux espèces de *Thrombidium* ont été rencontrés par nous, à l'état larvaire, implantées dans les téguments de divers Insectes, Oiseaux et Mammifères : *Thr. poriceps* sur *Musca domestica*, *Gryllotalpa vulgaris* et divers petits Diptères non déterminés, sur des Poussins, sur Campagnol et sur l'Homme.

Thr. striaticeps sur divers petits Diptères non déterminés, sur *Meligethes*, sur Poussins, Hermine, Chat et sur l'Homme.

Ce sont donc des parasites qui se gorgent indistinctement de l'hémolymphe des Arthropodes et de la sérosité des Vertébrés homéothermes. Nous n'avons pu réussir l'éducation de leurs larves hexapodes; leur pupe larvaire (pupe de nymphe), leur nymphe octopode, leur pupe nymphale (pupe d'adulte) et l'imago restent donc inconnus [à supposer que le développement de ces espèces comprend les mêmes stades que celui de *Thr. gymnopterorum* (*Thr. gymnopterorum* L. = *Thr. fuliginosum* Hermann. Synonymie admise par la plupart des auteurs), étudié par Henking (Beitr. z. Anat. Entwickl. u. Biol. v. *Thr. fuliginosum*, *Zeitschr. f. Wissensch. Zool.*, 1882). Les données fournies par S. Jourdain (Sur le développement de *Thr. holosericeum*, *C. R.*, 1897) ne concordent pas avec celles de Henking.]

Chez les Insectes, les larves de *Thr. poriceps* et *striaticeps* se fixent sur les membranes articulaires des membres, plus rarement sur la membrane articulaire céphalo-thoracique; elles acquièrent, pendant la période assez longue de leur fixation parasitaire (jusqu'à 15-18 jours) une taille triple de leur taille initiale (au moment où elles abandonnent la vie errante). Nous n'avons pu trouver, au point d'implantation, aucune trace de l'appareil stomatorhizique décrit par Jourdain (*C. R.* [1872], CXV, p. 622) sur les Rougets parasites des Insectes et des Ara-

néides, et que Trouessart suppose (Note sur l'organe de fixation et de succion du Rouget, *Soc. ent. Fr.* [1894], *Bull.*, n° 4, pp. 97-102) être un produit pathologique chitineux, représentant un mode de défense de l'Arthropode parasité contre l'Acarien parasite. Sur l'Homme, nous n'avons jamais pu constater non plus l'existence, autour d'un organe de succion (langue pour Trouessart, épipharynx pour Brückner), d'une gaine fibrineuse formant, dans la peau parasitée, un véritable séquestre (Trouessart : Sur la piqûre du Rouget. Réponse à M. Jourdain, *Arch. de Parasitol.*, II, n° 2, p. 286).

Chez l'Homme, les larves des 3 espèces de Rougets, par nous observées, provoquent les mêmes symptômes de réaction cutanée; l'implantation de l'animal se fait toujours à l'orifice d'un follicule pileux; autour de chaque parasite existe une zone inflammatoire du diamètre d'une lentille, dont la rougeur trahit l'état congestif; un travail d'élimination s'effectue consécutivement à la chute spontanée ou à l'ablation d'une partie du rostre du parasite.

Les Oiseaux sont particulièrement infestés par ces deux espèces de Rougets, comme ils le sont par *Thr. gymnopterorum*, mais les jeunes sujets seuls ont la peau assez fine pour être exposés à leur attaque, tandis que les Poussins portent les plaques agminées d'Acariens (quelquefois plusieurs centaines) sur les rebords alaires, à la carène, aux paupières, la Poule adulte n'en présente pas trace; c'est toujours au pourtour des follicules plumeux que s'implante le parasite.

Les petits Mammifères : Campagnols, Hermines, jeunes Chats, portent des Rougets implantés dans toutes les régions où la peau est fine. Les Mammifères à peau épaisse, tels le Chien, n'en portent qu'à certains endroits d'élection où la peau s'amincit : rebord ciliaire de la paupière en particulier.

Les Rougets spontanément détachés de la peau humaine, ou enlevés par une biopsie avec un fragment de peau chez les petits Mammifères et Oiseaux, sont toujours morts rapidement, sans avoir atteint la taille qu'ils acquièrent sur les Insectes; nous serions portés à en conclure que les Rougets qui s'implantent sur les homéothermes sont des parasites fourvoyés sur un mauvais terrain; la sérosité de leurs hôtes accidentels ne serait pas pour eux un aliment capable de permettre leur complet développement; c'est sur les Arthropodes qu'ils devraient mener leur vie parasitaire normale.

Il ressort de nos observations, poursuivies pendant plusieurs étés consécutifs, que, dans la même localité, l'Homme, ainsi que les Mammifères et les Oiseaux, peut être attaqué simultanément par les larves de 3 Rougets zoologiquement distincts : *Thr. gymnopterorum* (larves

déterminées non par l'obtention de l'adulte après éducation, mais par comparaison avec les descriptions et figures de nos devanciers et, en particulier, celles de Becheze et de Henking), espèce signalée comme déterminant l'érythème autumnal aux environs de Paris et en Bourgogne (E.-A. Brücker, Sur le Rouget de l'Homme, *C. R.* [29 nov. 1897], p. 879. — Id., Monographie de *Pediculoides ventricosus* New. et théorie des pièces buccales des Acariens, *Bulletin scientif. de la France et de la Belgique*, p. 413), *Thr. striaticeps* et *Thr. poriceps*. La pluralité spécifique des « aoûtats » s'attaquant à l'Homme, présumée, mais non démontrée par Moniez (Traité de parasitologie, p. 430) est sans doute de nature à mettre d'accord les divers auteurs qui rapportaient le Rouget de l'Homme, les uns à *Thr. holosericeum*, les autres à *Thr. gymnopterorum*. Cette opinion éclectique est celle à laquelle s'est rallié, en dernière analyse, P. Mégnin (Observ. sur les Rougets, *C. R.* [1897], p. 967, mais personne n'avait, semble-t-il, rencontré jusqu'à ce jour plusieurs espèces de *Thr.* simultanément parasites chez l'Homme. Pour compléter l'étude, intéressante au double titre zoologique et médical, des 2 Rougets visés dans cette note, il reste à mener à bien leur éducation. Nous n'avons jusqu'ici pu y réussir; nos observations actuelles ne sont donc qu'une contribution incomplète à leur histoire.

Bulletin bibliographique.

- BELL (R.) : Feuilles géologiques nos 42-48, 56-58; (*Comm. géol. Can.*), 1903, ○
- BOURGOIS (J.) : Rhipidocérides et Malacodermes recueillis par W.-J. Burchell dans ses voyages en Afrique australe (1810-1815) et au Brésil (1825-1830); avec la description de quatre espèces nouvelles; (*Ann. Mag. Nat. Hist.*), 1904, 14 p., *.
- Id : Notes sur quelques espèces de Malacodermes de la faune méditerranéenne; (*Bull. Soc. ent. Fr.*), 1903, 5 p., *.
- Id : Diagnoses de trois *Malthodes* nouveaux du Nord de l'Afrique; (*loc. cit.*), 1903, 3 p., *.
- Id : Description d'une nouvelle espèce de *Podistrina*; (*loc. cit.*), 1903, 2 p., *.
- Id : Description d'une nouvelle espèce de *Malthodes* de la faune française; (*loc. cit.*), 1903, 2 p., fig. *.
- Id : Description d'une nouvelle espèce européenne du genre *Malthodes*; (*loc. cit.*), 1903, 2 p., *.